

10 millions
827 mille
519 Belges
qui se
respectent,
c'est mieux.

Louis Michel
Gérard Deprez

Ministres d'Etat

10.827.519 : population belge au 1^{er} janvier 2010
Chiffre Eurostat

AVANT-PROPOS

Les événements politiques de ces dernières semaines ont provoqué un choc dans l'opinion publique.

Venant après l'interminable chaos politique qui a suivi les élections de 2007, le coup de force des parlementaires flamands sur BHV, les démissions à répétition du Premier Ministre, la crise politique qui a éclaté brusquement à la fin mars a profondément marqué les esprits.

Certains, peu nombreux il est vrai, en profitent pour réaffirmer leurs aspirations rattachistes ou souverainistes. D'autres, en plus grand nombre, font état de leur déception, sinon de leur dégoût devant l'incapacité des politiques à trouver des solutions, et professent publiquement, en guise de représailles, qu'ils n'iront pas voter. D'autres enfin, l'écrasante majorité des Wallons et des Bruxellois, ne cachent pas leur inquiétude. Ce pays est-il encore gouvernable? Y a-t-il encore assez de Flamands qui tiennent à l'existence de l'Etat belge? Ceux des Flamands qui y tiennent ne vont-ils pas être débordés par les séparatistes militants? Ne devrions-nous pas cesser de faire des concessions si, en bout de course, les Flamands devaient décider de s'en aller?

Cette inquiétude réelle et profonde, nous l'avons rencontrée. C'est pour tenter d'y répondre que nous avons écrit ce texte. Puisse-t-il vous aider à faire le bon choix.

Louis MICHEL

Gérard DEPPEZ

REGARDER LA RÉALITÉ EN FACE

Avant de décider de la conduite à tenir, il est essentiel de faire preuve de lucidité.

Regarder la réalité en face, aussi complexe ou désagréable qu'elle soit, est la condition préalable à toute bonne décision.

Dans le Nord du pays, il est incontestable qu'il existe, à côté, au-dessous ou au-dessus d'une identité belge, un sentiment national flamand. Le Vlaamse Leeuw y a une autre résonance que le Bia Bouquet ou le Valeureux Liégeois dans le Sud. Le drapeau flamand ne fleurit pas seulement aux fenêtres dans les moments de crise, il danse dans les stades, au bord des routes du Tour de France ou des classiques cyclistes.

Le Mouvement flamand est une réalité plus que centenaire qui a continué à agir même après qu'il ait eu raison de la bourgeoisie francophone qui a dirigé la Flandre et la Belgique pendant plus d'un siècle. Même si ses revendications ne sont pas toutes suivies, sa symbolique a sédimenté la conscience collective de la population flamande.

Aujourd'hui quelle est la situation ? Très schématiquement, on peut dire que, par rapport à l'avenir de l'Etat belge, la Flandre est traversée par deux grands courants.

Le premier de ceux-ci se prononce de manière explicite pour la fin de la Belgique. Ce rejet prend des accents haineux, xénophobes et fascisants dans le cas du Vlaams Belang ; il est populiste et simpliste dans la voix de Jean-Marie Dedecker ; il devient charpenté et quasi-intellectuel dans la bouche de Bart De Wever, président et figure emblématique de la NVA.

Bon an mal an, les forces de ce courant autonomiste/séparatiste représentent actuellement un bon tiers des électeurs flamands.

Le deuxième courant est généralement baptisé « doctrine Van Cauwelaert » du nom du politique flamand qui en est l'inspirateur. Selon cette doctrine, dans sa version actuelle, la force flamande à l'intérieur de l'Etat belge doit s'exprimer d'une double manière : les Flamands doivent gérer seuls le maximum de ce qui peut l'être et simultanément ils doivent peser de tout leur poids, au niveau de l'Etat belge, dans les compétences qui sont les siennes*.

A certains moments, ces deux courants cheminent de concert comme ce fut le cas, fin 2007, lorsque tous les parlementaires flamands ont voté à l'unanimité la proposition Van Rompuy de scission unilatérale de l'arrondissement Bruxelles-Halle-Vilvorde.

A d'autres moments, ces courants se séparent et s'affrontent durement. C'est le cas, en particulier, lorsque les partisans de la doctrine Van Cauwelaert négocient avec les Francophones des accords qui impliquent nécessairement des compromis, c'est-à-dire des concessions. A ce moment, les radicaux se déchaînent, fustigent la lâcheté des signataires et relancent de nouvelles revendications en vue de mettre leurs adversaires en porte à faux vis-à-vis de l'opinion publique flamande.

Généralement, sous la pression conjointe des politiques, des médias, et d'une partie de l'intelligentsia, les modérés finissent par endosser, au moins partiellement, certaines revendications des plus radicaux. La mécanique est ainsi relancée.

La grande question pour l'avenir de l'Etat belge tient en réalité à l'impossibilité de prévoir lequel de ces deux courants l'emportera à l'avenir ou la teneur de l'accord sur lequel ils pourraient éventuellement un jour se réunir.

* La « doctrine » dite Maddens est, en réalité, un simple additif tactique à la doctrine Van Cauwelaert. Elle conseille aux Flamands d'attendre que les Wallons et les Bruxellois soient étranglés financièrement avant de négocier avec eux, pour les contraindre à un maximum de concessions.

LE TEMPS DES VEXATIONS

Comme si l'incertitude sur l'avenir de l'Etat ne suffisait pas, il nous a fallu aussi subir, au cours des dernières années, un climat détestable où les vexations n'ont pas manqué.

Cela a commencé, *mezzo voce*, à la fin des années 1970, par l'exaltation soigneusement mise en scène à Flanders Technology, des performances économiques de la Flandre dans une Belgique à deux vitesses, avec la Wallonie au fond du panier.

Suivit l'époque, déjà plus rude, du sinistre slogan « Pas un sou d'argent flamand pour la sidérurgie wallonne ». Par l'intermédiaire de la répartition des droits de successions, ce sont nos morts qui ont dû supporter une partie de la charge de la restructuration sidérurgique.

Puis, à coups d'artillerie lourde, vint l'offensive contre la sécurité sociale nationale, avec l'interminable saga de la comptabilisation des transferts. Jour après jour, média par média, nous avons dû subir l'étalage, calculé en milliards, de la générosité nordiste, à l'égard des nécessiteux voire

des profiteurs du Sud. Se souvient-on de ce journal à grand tirage qui fit sa une en proclamant que tous les quatre ans, chaque famille flamande payait une voiture à chaque famille wallonne ?

Des années plus tard, et malgré les études objectives démontrant qu'à situation comparable, les sudistes ne coûtent pas plus cher que les nordistes, le virus des transferts est toujours actif.

En 1992/93 on nous fit croire que nous avions négocié la dernière phase de la réforme de l'Etat. Le répit fut de courte durée. Peu de temps après, le Parlement flamand adopta une série de résolutions remplies de nouvelles revendications. Puis, imperceptiblement, on glissa des revendications générales aux brimades à l'égard des personnes, en particulier dans la périphérie bruxelloise.

Il y eut la circulaire Peeters & Co, interprétation arbitraire et vexatoire des facilités, pourtant constitutionnellement bétonnées. Il y eut le refus scandaleux de la nomination de trois bourgmestres, et la menace plus récente de leur disqualification à vie. Il y eut le « wooncode », habile montage destiné, sous couvert de souci d'intégration, à empêcher l'accès des Francophones au logement social.

Il y eut enfin, le chaos institutionnel, le coup de force parlementaire et plus récemment encore l'aveu par les autorités de certaines communes d'accords discrets avec les promoteurs

immobiliers pour éliminer les acheteurs francophones de l'accès aux logements privés.

Tout cela, avouons-le, est dur à supporter. Les vexations provoquent l'aigreur, le ressentiment, la colère.

Dialoguer avec celui qui vous humilie est une épreuve difficile à accepter.

LE PIRE N'EST PAS SÛR

Et pourtant, malgré l'incertitude, malgré les vexations, le pire n'est pas sûr.

Jusqu'à présent, en Flandre, les partisans du maintien de l'Etat belge, devenu fédéral, ont toujours réussi à prendre le dessus sur les séparatistes.

C'est vrai au Parlement. Jamais, jusqu'à aujourd'hui, les séparatistes n'ont réussi à obtenir la majorité à la Chambre et au Sénat.

Et si cela est vrai au Parlement, c'est parce que cela est vrai chez les électeurs et, plus généralement dans la population. Les élections et les sondages d'opinion concordent sur ce point: à ce jour, plus de 60% des électeurs et des citoyens flamands se prononcent pour le maintien d'un Etat belge.

Plus récemment encore, d'autres événements annonciateurs d'un changement de climat se sont produits. Des intellectuels du Nord, du Centre et du Sud ont pris l'initiative de formuler des propositions (en particulier l'instauration

d'une circonscription nationale) en vue de faciliter l'apparition d'hommes politiques de dimension nationale. De grands journaux francophones et flamands ont passé des accords pour sensibiliser leurs lecteurs aux points de vue de l'autre communauté. Des organisations populaires puissantes, en particulier des syndicats, viennent d'appeler leurs adhérents à ne pas voter pour des formations séparatistes.

A l'évidence, pour l'instant, quelque chose est occupé à changer dans le Nord du pays.

Cela ne signifie pas pour autant que la route soit dégagée. Les partisans flamands du maintien de l'Etat belge n'ont pas nécessairement la même conception que la nôtre sur la nature et l'architecture de cet Etat. Et les élections n'ont pas encore livré leur verdict, c'est-à-dire le nouveau rapport de force entre les deux grands courants qui se disputent les suffrages des électeurs flamands.

LE PARI DE LA MAIN TENDUE

Nous en sommes arrivés au point où il faut choisir.

Certes, l'incertitude quant à l'évolution de la Flandre est réelle, les vexations sont une pénible réalité, l'équivoque n'est pas encore levée sur la nature de l'Etat à construire ensemble.

Et pourtant, nous n'hésitons pas une seconde. A la fascination du pire, nous opposons l'optimisme de la volonté. Nous prenons résolument le risque de la main tendue.

Nous avons conscience, en le faisant, de répondre aux attentes de l'écrasante majorité des Wallons et des Bruxellois qui veulent vivre dans un Etat belge qui fonctionne et qui s'occupe de leurs problèmes. Si nous sommes élus, c'est pour respecter la volonté des électeurs francophones et pour les faire respecter dans leur Etat.

Nous prenons le risque aussi par respect pour les citoyens et les élus flamands qui se déclarent prêts à négocier avec nous une nouvelle étape de notre vie commune dans notre

Etat commun. Ils sont nos partenaires, nos compatriotes. Nos adversaires, ce sont les séparatistes, les extrémistes, les fascistes du Nord, du Centre et du Sud.

Nous prenons ce risque parce que nous sommes convaincus que l'avenir de l'Etat belge est une pierre angulaire de la poursuite de l'intégration européenne. Réussir l'Europe, c'est donner un avenir commun, un destin solidaire à des peuples qui parlent plus de vingt langues différentes et dont les niveaux de vie n'ont rien de comparable.

Comment pourrions-nous, peuple fondateur de cette prodigieuse épopée, pouvoir continuer à parler d'Europe si nous devons nous séparer alors que nous n'avons à parler que deux (trois) langues et que nos niveaux de vie, s'ils sont différents, sont assez proches. Quelle machine infernale mettrions-nous en route en instaurant une cassure ethnique au cœur même de l'Europe.

Nous prenons ce risque parce que nous savons ce qu'il en coûterait à tous les citoyens de notre pays en cas de séparation. Les meilleurs économistes en ont chiffré les montants: ils sont insupportables. Et à ceux qui douteraient encore, il suffit de rappeler la situation actuelle de la Grèce. Ajouter le chaos institutionnel au montant de notre dette risquerait de rendre enviable le sort du peuple grec par rapport au nôtre.

Nous prenons ce risque enfin parce que nous sommes convaincus, en tant qu'humanistes, qu'il vaut mieux

conjuguer les génies des peuples que d'exacerber leurs différences. Nous sommes tous, Francophones comme Flamands, enrichis de ce que nous avons réussi ensemble. Nous devons donner un avenir à notre passé.

OUI AU DIALOGUE, NON À L'HUMILIATION

Oui, nous sommes prêts à nous asseoir à la table de négociations.

Nous irons tels que nous sommes négocier avec des Flamands tels qu'ils sont. Nous ne porterons ni la bure ni la corde au cou et nous n'attendons pas d'eux qu'ils le fassent.

Nous leur dirons que nous sommes venus pour nous mettre d'accord avec eux, sur la base du respect mutuel, en vue d'ajuster l'architecture de l'Etat belge aux aspirations des uns et des autres. Nous leur dirons que nous venons avec la ferme volonté de réussir.

Mais nous leur dirons aussi que la voie de la négociation est incompatible avec la pratique des coups de force et le recours aux brimades.

Dans un pays comme le nôtre où une communauté est majoritaire, sans possibilité prévisible qu'elle cesse de l'être, l'application pure et dure de la loi du nombre est une

humiliation insupportable pour la communauté minoritaire. Le choix de cette voie conduira inéluctablement à l'impasse, au chaos, à la rupture. Il faut donc solennellement s'engager à y renoncer.

Nous leur dirons aussi que nous ne venons pas négocier une coquille vide. Si nous nous entendons pour vivre dans le même Etat, il faut qu'il soit digne de porter ce nom. Nous ne voulons pas d'un simple cache-sexe communautaire.

LE PACTE DU RESPECT MUTUEL

A l'évidence, et malgré la volonté de réussir affichée de part et d'autre, la négociation qui devra s'engager après les prochaines élections sera complexe et difficile. Il y a certes des marges de manœuvres plus ou moins importantes dans certaines matières où la créativité des négociateurs trouvera son miel. Mais il y a aussi, autant le faire savoir à l'avance, quelques principes à respecter et quelques lignes rouges à ne pas franchir :

- Un Etat est d'abord l'architecture institutionnelle d'une communauté humaine : sa mission principale est de réguler les rapports entre ses membres et d'organiser la solidarité, c'est-à-dire de donner corps au lien qui les unit.

Dans les Etats modernes, cette solidarité interpersonnelle – tous contribuent, tous bénéficient – est organisée par la sécurité sociale. Qui dit Etat belge, dit sécurité sociale belge.

- La répartition des compétences entre les différents niveaux de pouvoir dans un Etat fédéral est affaire de convention,

c'est-à-dire de négociation. De ce point de vue, les Etats-Unis ne sont pas la République Fédérale d'Allemagne qui elle-même n'est pas la Confédération Helvétique.

Il y a toutefois en cette matière quelques principes essentiels. Dans tous les cas, les grandes fonctions régaliennes (armée, monnaie,...) appartiennent au niveau fédéral.

La définition des droits fondamentaux des citoyens et la garantie ultime de leur respect obéit à la même logique.

Pour ce qui concerne les compétences de gestion, l'essentiel est la cohérence dans la répartition.

Le point le plus délicat et le plus controversé se situe au niveau de la répartition des moyens c'est-à-dire du financement. Là aussi, le curseur peut être placé à des endroits très différents.

Il y a toutefois une ligne rouge à ne pas franchir : l'autonomie dans le financement ne peut pas être telle qu'elle entraîne par elle-même une délocalisation des personnes ou des sociétés.

- Un Etat digne de ce nom a besoin d'une capitale qui rayonne. La Région de Bruxelles ne peut pas être condamnée comme aujourd'hui à la gêne sinon à l'indigence. Bruxelles est le poumon économique de la Belgique, elle a besoin d'un hinterland bienveillant, pas d'un gordel asphyxiant.

- L'apaisement dans la périphérie passe par le respect de la dignité des Francophones. Il faut en finir avec les vexations, les brimades et l'interprétation arbitraire des lois. Les six communes à facilités autour de Bruxelles ont des caractéristiques tout-à-fait spécifiques qui justifient un statut sui-generis.
- Un Etat normal a besoin d'un vrai chef d'Etat. Le Roi des Belges doit conserver le pouvoir politique qui est le sien.
- Le vieillissement de la population va mobiliser davantage de ressources à l'avenir pour le paiement des pensions et des soins de santé. Le financement de l'Etat doit lui garantir les moyens de le faire. Nous qui plaidons pour une sécurité sociale belge, nous avons l'ardente obligation de ne pas l'oublier.

NOTRE PART DU TRAVAIL

Par-delà le travail qu'il nous appartient de fournir avec nos compatriotes flamands pour que notre pays soit mieux géré, nous avons une responsabilité exclusive dans les matières que nous sommes seuls à gérer. A l'évidence le compte n'y est pas.

Combien sommes-nous, en Wallonie et à Bruxelles, à avoir pesté, ces derniers temps, devant l'état de nos routes, les absurdités des versions successives du décret inscriptions, les insuffisances de places pour les jeunes délinquants en centre fermé, les voltes-faces abruptes dans l'octroi des primes, ... Quelles mesures structurelles pouvons-nous mettre au crédit de ceux qui gouvernent aujourd'hui la Communauté française en vue de remédier aux faibles performances de notre système d'enseignement attestées par toutes les études internationales ?

Il y a plus grave. Malgré quelques progrès récents et de nouvelles impulsions, la Région Wallonne est loin de rattraper son retard économique par rapport à la Flandre. Trop peu d'investissement, trop peu de recherche, trop peu d'emplois.

Par contre, trop d'emplois publics, trop de personnel de cabinet ministériel, trop d'intercommunales et d'organismes de statut public, trop de transferts à des pouvoirs superflus. Nous sommes en déficit de gouvernance.

Et pourtant, qui ne voit que cette situation entretient un lien direct avec la mise en cause, par certains, de l'existence même de l'Etat belge ? Imagine-t-on sérieusement que les nationalistes flamands voudraient scinder la sécurité sociale si la Wallonie était la région la plus riche de Belgique (ce qu'elle a été) et transférerait une partie de ses surplus vers les pensionnés, les malades et les chômeurs du Nord du pays ? Poser la question, c'est y répondre.

Notre austère devoir, pour utiliser une formule consacrée, est d'améliorer d'urgence la gouvernance de nos propres niveaux de pouvoir et de quitter au plus vite l'état de nécessité dans lequel nous sommes.

NOS DÉFIS COMMUNS

L'histoire n'attend pas les retardataires. Pendant que nous nous querellons sur l'organisation de notre Etat, le monde continue à évoluer, pas toujours d'ailleurs à l'avantage des pays occidentaux.

Il y a urgence à nous mettre d'accord entre nous, si nous voulons rester dans le peloton de tête des pays prospères. Les défis sont de taille. Nous aurons besoin de tous nos talents, francophones aussi bien que flamands, pour les relever.

La crise du système financier n'est pas terminée.

Les événements de ces deux dernières années – dont nous payons encore le prix fort aujourd'hui – ont dramatiquement démontré les errances d'un capitalisme financier qui n'obéit à aucune loi et ne connaît aucune norme morale. A-t-il compris la leçon ? Manifestement pas.

Sauvés par nos impôts, leurs dirigeants épargnés par la justice, les établissements financiers parmi les plus prestigieux renouent sans honte avec les bonus, les opérations spéculatives, les produits hasardeux. Des règles claires

et strictes sont impératives. Elles doivent être édictées au niveau international par le G 20, l'Union européenne doit les compléter par des mesures spécifiques : contrôle des agences de notation, renforcement de fonds propres au-prorata des risques pris, ... Notre pays doit plus que jamais dans ce domaine continuer à jouer le rôle d'aiguillon déterminé et impatient.

Notre planète se réchauffe.

C'est un fait indiscutable. Si rien ne change, les scénarii les plus optimistes prévoient deux degrés supplémentaires en moyenne d'augmentation de la température sur la terre d'ici à 2050. Chez nous, en vertu de la thermodynamique, cela signifie quatre degrés. Les bouleversements seraient considérables. Nous devons le plus rapidement possible changer de sources d'énergie, de type de mobilité, de mode de construction, de style de consommation. Nous devons nous donner les moyens, dans tous ces domaines, de devenir un pays pilote des technologies nouvelles, des nouveaux processus de fabrication, des nouvelles technologies de construction, ...

L'Europe est à la peine.

Les récentes et spectaculaires mesures prises par l'Union Européenne pour aider la Grèce et sortir l'euro de la zone des tirs spéculatifs ne doivent pas faire illusion.

Il s'agit d'un dispositif d'urgence pour dissuader les assaillants d'une attaque mortelle contre notre monnaie.

Mais les marchés ne se calmeront qu'à la condition que toute la zone euro fasse preuve de cohérence et de solidarité. L'Europe a besoin d'urgence d'une vraie gouvernance économique, monétaire et budgétaire. Il y a assez de talents dans notre pays pour la concevoir ou, à tout le moins, pour la soutenir.

C'est un intérêt vital pour notre pays.

La Belgique vieillit.

A commencer par le Nord du pays, à l'instar de pratiquement tout le continent européen.

A l'avenir, une population active moins nombreuse devra assumer la charge des pensions et des soins de santé d'un nombre croissant de retraités qui vivront de plus en plus longtemps. La chance est pour chacun, le défi est pour tous.

Les pistes existent, les mesures pas encore. Il faudra notamment accroître sensiblement le taux d'activité des plus de 50 ans qui est beaucoup plus faible en Belgique que dans d'autres pays. Ce qui est déjà la règle actuellement pour les indépendants, les professions libérales, les patrons de PME – à savoir travailler bien au-delà de 60 ans – devra s'étendre progressivement à l'ensemble des actifs.

Nous devons aussi recourir à de nouveaux modes de financement sous peine d'écraser ceux qui travaillent sous le poids de charges insupportables. Nous devons aussi nous interroger sur l'opportunité, comme c'est déjà le cas chez

certains de nos voisins, de relever l'âge légal donnant droit à une pension complète. Le défi est considérable, les mesures délicates. Mais ne rien faire n'est pas une option.

L'immigration s'installe.

Du fait de l'ouverture des frontières, du respect des conventions internationales, des lois sur le regroupement familial, notre pays est amené à accueillir légalement un nombre croissant de ressortissants étrangers. Mais il est devenu, en outre, une cible privilégiée de réseaux de trafiquants spécialisés dans l'organisation de filières d'immigration illégale ou clandestine.

Nous devons gérer ces réalités avec lucidité et fermeté. Les vrais réfugiés qui demandent asile dans notre pays ont le droit de s'y installer, une fois reconnus : les conventions internationales nous l'imposent, notre humanisme le commande !

Les immigrés légaux vivant dans notre pays ont le droit, dans les conditions définies par la loi de faire venir leur conjoint et leurs enfants : la Belgique ne sera jamais un camp de travail ! Par contre toute entrée illégale ou frauduleuse doit être sanctionnée par le retour, de préférence volontaire, sinon forcé.

Nous aurions par ailleurs moins de problèmes si l'Europe était plus performante dans le contrôle des frontières extérieures. Notre pays doit l'exiger d'elle et veiller à ce qu'elle reçoive les moyens nécessaires.

Les inégalités se creusent.

Toutes les études concordent : la part des revenus du capital dans les comptes nationaux ne cesse de croître au détriment de la part des revenus du travail.

L'écart des revenus entre les dirigeants des grandes entreprises et ceux qui y travaillent n'arrête pas non plus de s'accroître.

Pour les travailleurs, les diminutions de salaire ne sont pas rares dans les entreprises en restructuration ; les contrats précaires, à durée déterminée, deviennent de plus en plus fréquents.

A côté de cela, bonus, primes, stock options, parachutes dorés prolifèrent au niveau du management.

A terme, et peut-être à court terme, une telle logique, outre le fait qu'elle n'est pas économiquement justifiée, produira des mouvements sociaux de plus en plus durs, sinon même des révoltes.

Nous avons besoin réellement d'un nouveau pacte social fondateur.

L'urgente nécessité de l'intégration.

Notre société, du fait de l'immigration et de la natalité, devient de plus en plus diversifiée. Les nouveaux arrivés

apportent avec eux des usages, des coutumes, des croyances, des comportements différents de ceux auxquels nous sommes habitués.

Si la plupart de ces usages ou de ces coutumes ne posent aucun problème, il en est quelques-uns qui soulèvent des questions de fond.

Ainsi en est-il, par exemple, de certains usages vestimentaires imposés aux femmes : le voile ou foulard qui couvre la tête, le niqab qui ne rend visible que les yeux, la burqa qui recouvre tout le corps.

En ce qui concerne le niqab et la burqa, notre pays s'engage sur la bonne voie : la loi doit en interdire le port dans tout l'espace public, où l'identification par le visage doit être la règle pour tous et pour toutes.

En ce qui concerne le voile, bien qu'il soit lui aussi objectivement un signe d'appartenance religieuse, et, dans certains cas, de sujétion de la femme, il ne soulève pas la même objection du point de vue de l'ordre public.

La règle doit donc être la liberté de le porter, hormis dans l'enseignement public, au nom de la neutralité, et dans les services publics, au nom de l'impartialité de l'Etat. Cette règle vaut évidemment pour tous les autres signes du même ordre attachés à d'autres croyances ou convictions.

L'ajustement entre les autochtones et les nouveaux arrivants ne peut toutefois pas être un processus à sens unique. Si nous attendons d'eux qu'ils respectent nos valeurs, il est impératif qu'ils bénéficient intégralement des droits qui sont garantis à tous les citoyens.

Ainsi en est-il notamment de l'accès au logement, à l'emploi, aux postes à responsabilités où nous devons intensifier énergiquement la lutte contre les discriminations.

Le respect doit être mutuel, sinon il n'est pas !

La sécurité passe par la justice.

Même si la perception du risque n'est pas toujours en adéquation avec la réalité, le sentiment d'insécurité est devenu une réalité dans la population.

Il y a bien sûr la grande criminalité, celle des professionnels du crime qui s'attaquent aux fourgons de transports de fonds, aux agences bancaires, aux bureaux de poste et aujourd'hui semble-t-il de préférence aux bijouteries.

Mais il y a aussi la criminalité courante, la délinquance au quotidien, celle des agressions contre les conducteurs ou les convoyeurs de trains ou de bus, des arrachages de sacs, des bris de vitres de voiture, des rackets de jeunes, des insultes en bandes. Cette criminalité ne fait pas l'objet aujourd'hui d'un traitement adéquat, alors même qu'elle est mortifère pour la cohésion sociale.

Trop de délinquants, à peine arrêtés, sont relâchés. Trop de récidivistes circulent librement. Trop de condamnés ne purgent jamais leur peine.

Il ne suffit pas de dire que justice doit être rendue. Il faut aussi que les décisions de justice soient appliquées.

Si ce n'est pas le cas, la victime désespère et le délinquant persévère.

La réforme de la justice doit être un des grands chantiers de demain.

LE RESPECT MUTUEL, LE MEILLEUR CHOIX

Quand on se met vraiment à l'écoute des besoins et des aspirations de nos concitoyens,

Quand on prend la vraie mesure des défis qui sont devant nous,

Quand on évalue lucidement le prix qu'il nous faudrait tous payer en cas d'échec,

Quand on se rend compte des effets dévastateurs qu'aurait en Europe la fin du modèle belge,

Quand on imagine les hurlements de plaisir des extrémistes et des fascistes s'ils devaient l'emporter, on n'a pas envie de baisser les bras.

Faire le pari du dialogue et du respect mutuel, c'est le meilleur choix.

C'est notre choix.

Nous espérons vous avoir convaincus d'en faire le vôtre. Faites confiance à notre détermination pour qu'il devienne réalité.

Louis MICHEL et Gérard DEPREZ, Ministres d'Etat

Le sens de l'Etat

Louis Michel, dernier effectif au Sénat



Personnalité de premier plan sur la scène internationale et nationale, Louis Michel, entend contribuer au respect de l'autorité de l'État. Homme d'expérience et de dialogue il a toujours été à la recherche de solutions équilibrées pour renforcer la Belgique.

En tant qu'ancien Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles, en tant qu'ancien Commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire, et actuel Député européen, il sait l'importance de l'image de son pays à l'extérieur et entend bien apporter son engagement pour construire une Belgique nouvelle et harmonieuse, forte de ses différences et de ses atouts immenses qu'elle peut faire valoir. L'objectif de Louis Michel : respecter le sens de l'Etat.

Gérard Depez, 1^{er} suppléant au Sénat



Ministre d'Etat, Gérard Depez fonde le MCC en 1998, après avoir présidé le PSC pendant près de 15 ans. Son objectif: renforcer le MR en vue de contester l'hégémonie du PS en Belgique francophone. Député européen pendant 25 ans, Gérard Depez est aujourd'hui Président du MCC et Délégué général du Parti Démocrate Européen.

Conscient de la gravité de la situation économique et budgétaire et préoccupé par l'avenir de notre pays, Gérard Depez fait son retour en politique belge.

Par les temps qui courent, une solide expérience ne sera pas de trop.

MR6

LA GARANTIE DU RESPECT

www.elections2010.be